FOLTANE FL

Fiche d'identité

Nom commercial : **FOLTANE FL**

Composition : **FOLPET 500 g/L**

N° AMM : **8900620**

Type d’action : **FONGICIDES**

Formulation : **(SC) SUSPENSION CONCENTREE**

Conditionnement : **5L**

FOLTANE FL est autorisé sur mildiou de la vigne pour lutter contre l'excoriose, le rougeot parasitaire et le mildiou. FOLTANE FL est un fongicide de contact qui s'utilise en traitement préventif

Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne	Trt Part.Aer.	Excoriose	0,3 L/HL	2	F	5 m
Usage : Volume Maximal de bouillie : 1000 L/ha Dose :						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Mildiou	3 L/HA	4	28 jours	5 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Mildiou	3 L/HA	7	28 jours	20 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d¿utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l¿environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer,
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

FOLTANE FL

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Black-rot	3 L/HA	4	28 j	5 m
Usage : Intervalle entre les applications 10 jours La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose : Applications : Intervalle entre les applications 10 jours						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Black-rot	3 L/HA	7	28 j	20 m
Usage : Intervalle entre les applications 10 jours La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose : Applications : Intervalle entre les applications 10 jours						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	3 L/HA	4	28 jours	5 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	3 L/HA	7	28 jours	20 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Mildiou	3 L/HA	4	F	5 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d¿utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l¿environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer,
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FOLTANE FL

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Mildiou	3 L/HA	7	F	20 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Black-rot	3 L/HA	4	F	5 m
Usage : Intervalle entre les applications 10 jours La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose : Applications : Intervalle entre les applications 10 jours						
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Black-rot	3 L/HA	7	F	20 m
Usage : Intervalle entre les applications 10 jours La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose : Applications : Intervalle entre les applications 10 jours						
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	3 L/HA	7	F	20 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	3 L/HA	4	F	5 m
Usage : La largeur du DVP est fonction du nombre d'applications pour contrôler l'ensemble des maladies. Elle est de 5 mètres pour 4 applications maximum et de 20 mètres pour 7 applications maximum. Dose :						

Description

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d¿utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l¿environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer,
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FOLTANE FL

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **FOLTANE FL**

Mention d'avertissement : **Attention**

Mention de danger :

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d¿utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l¿environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer,
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P391 Recueillir le produit répandu.
P308+P313 EN CAS d¿exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333+P313 En cas d¿irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des sacs étanches conformément à la réglementation locale ou dans une installation d¿élimination des déchets agréée.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe 3 - SPe 3 : Dans le cas de 5 à 7 applications, pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé de 20 mètres par rapport aux

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d¿utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l¿environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer,
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FOLTANE FL

	points d'eau. - SPe 3 : Jusqu'à 4 applications, pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres par rapport aux points d'eau. - SPe 3 : Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente - SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas dépasser une dose totale de folpel de 11 kg/ha/an/parcelle.
DRE	**48h**
Détenteur homologation :	**ADAMA FRANCE SAS**
Marque déposée :	**ADAMA**
Réglementation transport ADR :	**Voir FDS**

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d¿utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l¿environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer,
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.